

MICRO-
CREDIT
SOCIAL

VOUS ÊTES EXCLU DU SYSTEME BANCAIRE TRADITIONNEL?

Pour la mise en place d'un micro-crédit, veuillez nous contacter afin
d'obtenir un rendez-vous.



Association Crésus Pays de la Loire
Association Loi 1901

3 rue Eugène Thomas, 44300 NANTES

Tél / Fax: 02 40 72 40 05 - Tél Portable: 06 79 00 02 42

cresus-pdl@wanadoo.fr / www.cresuspaysdelaloire.fr

Crésus (Chambre Régionale du Surendettement Social) Pays de la Loire est une association Loi 1901 soutenue par: La Mairie de Nantes, le Conseil Général de Loire Atlantique, la Caisse des dépôts.



Crésus vous propose la mise en place d'un micro-crédit



Ces prêts sont accordés à des personnes à faibles revenus habituellement exclues du système bancaire traditionnel, pour des projets permettant leur insertion sociale et professionnelle.


Pour en bénéficier, vous devez être soit :

- Chômeur
- Bénéficiaire du RMI
- Travailleur précaire
- Une personne en voie d'exclusion
- Etudiant
- Apprenti
- Jeune travailleur
- Une personne ayant subi une baisse brutale de revenus due à un divorce, une maladie, un handicap, ou le chômage


et ne pas être fiché à la Banque De France

L'objet des prêts peut être :

 Logement des jeunes, étudiants et travailleurs, financement des cautions de loyers, frais d'agence, financement de meubles nécessaires pour la première installation.

 Emploi ou mobilité pour accéder à un emploi, financement du permis de conduire, d'un véhicule.

 Accès à l'éducation, à la formation, financement d'une formation qualifiante,...

 Cohésion familiale, financement d'un déménagement, petits travaux d'aménagement, équipement ménager, état d'équipement ménager,...

 Santé, financement de lunettes, frais dentaires, médicaux...

Le micro-crédit ne peut pas être accordé pour un rachat de crédits ou des factures impayées

Documents à apporter pour faire votre demande :

- ✓ devis
- ✓ photocopie carte d'identité,
- ✓ photocopie justificatif de revenu,
 - ✓ relevé d'identité bancaire,
- ✓ photocopie relevé bancaire des trois derniers mois,
- ✓ photocopie avis d'imposition.

Le montant du prêt est compris entre 500 et 3 000 euros, sur une durée comprise entre 12 et 36 mois (taux à 4%)